

# Syndicat des ouvriers commissionnés de la Manufacture d'armes de Châtellerault.



---

## Extrait du Procès - Verbal de l'Assemblée Générale du 13 Octobre 1910.

---

La séance est ouverte sous la présidence  
du Camarade **Chaumont**, Président.

Après l'adoption du procès-verbal de  
l'Assemblée précédente et des diverses correspondances  
ainsi que de l'état de caisse, le Président expose à  
l'Assemblée qu'il a reçu de divers côtés beaucoup  
de demandes de Professionnels désirant faire partie  
du Syndicat et, qu'en raison qu'on ne commissionne  
plus depuis longtemps à la Manufacture et devant  
les vides qui se produisent par les décès ainsi que  
par les mises à la retraite, il propose à l'Assemblée  
diverses modifications au règlement qui permettraient  
de donner satisfaction aux divers camarades et  
renforceraient le Syndicat et donne lecture des  
modifications ci-après portant sur les articles  
1, 2 et 5 du règlement.

Art. 1<sup>er</sup> — Le...